

NOS RÈGLES QUI SAUVENT

OBJECTIF : ZÉRO ACCIDENT MORTEL



1. Je ne passe pas sous une charge.
Je ne reste pas sous une charge.



6. Je m'assure qu'il n'y a pas de risque d'incendie ou d'explosion avant de réaliser des travaux par point chaud.



2. Je me positionne en dehors de la trajectoire des véhicules et équipements en mouvement.



7. Je vérifie l'absence d'énergie (mécanique, chimique, électrique, fluides sous pression, etc.) avant le début des travaux.



3. J'accroche mon harnais quand je travaille en hauteur.



8. Je ne manipule pas mon téléphone et autres moyens de communication lorsque je conduis.



4. Je descends dans la tranchée si la protection contre l'ensevelissement est en place et appropriée.



9. Je ne travaille pas et ne conduis pas sous l'emprise d'alcool ou de stupéfiant.



5. Je m'assure que l'atmosphère est contrôlée avant d'entrer dans un espace confiné et surveillée pendant l'opération.



10. J'avertis, je ralentis et je vérifie dans mes rétroviseurs avant de tourner ou de reculer.